



Association Nationale des Étudiants
en Médecine de France



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE



InterSyndicat National des Internes



ISNCCA
Inter Syndicat National des
Chefs de Clinique et Assistants



REGROUPEMENT AUTONOME
DES GÉNÉRALISTES JEUNES
INSTALLÉS & REMPLAÇANTS



Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les jeunes et futurs médecins saluent le rejet de l'amendement qui prévoyait un conventionnement sélectif.

Vendredi 28 octobre 2016

Le 28 octobre 2017, les députés ont majoritairement rejeté l'amendement 154 (AS419) du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2017.

Les syndicats et associations représentatifs des étudiants en médecine, internes de toutes les spécialités, des chefs de clinique ambulatoires et hospitaliers, des remplaçants et des jeunes installés avaient unanimement dénoncé cet amendement qui portait une mesure inefficace et même dangereuse.

Les structures jeunes lèvent donc le préavis de grève qui cible l'amendement 154 et resteront vigilants à toutes propositions législatives qui voudraient créer des mesures restrictives à l'installation.

La démographie médicale est un sujet qui suscite toujours de vives réactions, et qui relève aujourd'hui d'une problématique de tous les territoires. Nous avons tous à cœur de travailler avec les élus locaux, les députés et les acteurs de la santé pour continuer à élaborer des mesures innovantes et efficaces qui permettront de passer le cap de 2020 et son spectre du creux démographique.

Les députés ont su entendre les jeunes, et une nouvelle ère de co-construction et de dialogue apaisé nous permettra demain, d'arrêter la politique faite à la petite mesure et d'envisager le sujet de la démographie médicale par une approche globale et multifactorielle.

Les jeunes et futurs médecins regrettent cependant qu'un tel sujet ait été traité par les députés aussi tardivement dans la nuit. Cet amendement qui aurait été lourd de conséquences aurait mérité un débat parlementaire en bonne et due forme.

Dans ce cadre, les jeunes et futurs médecins demandent la mise en place d'un groupe de travail parlementaire les incluant afin de traiter le sujet de la désertification médicale.

Pour l'ISNAR-IMG, Camille TRICART, Présidente.

Pour l'ISNI, Baptiste BOUKEBOUS, Président.

Pour l'ANEMF, Antoine OUDIN, Président.

Pour le SNJMG, Dr. Émilie FRELAT, Présidente.

Pour l'ISNCCA, Dr. Julien LENGLET, Président.

Pour ReAGJIR, Dr. Sophie AUGROS, Présidente.

Contacts presse :

- Camille TRICART, Présidente de l'ISNAR-IMG – president@isnar-img.com | 06 73 07 53 01
- Baptiste BOUKEBOUS, Président de l'ISNI – president@isni.fr | 06 87 97 70 01
- Antoine OUDIN, Président de l'ANEMF – president@anemf.org | 06 45 87 97 02
- Dr. Émilie FRELAT, Présidente du SNJMG - presidente@snjmg.org | 06 19 90 26 57
- Dr. Julien LENGLET, Président de l'ISNCCA – president@isncca.org | 06 43 21 17 29
- Dr. Sophie AUGROS, Présidente de ReAGJIR – president@reagjir.com | 06 42 18 40 14